



La Lettre des HCC



M le Président du Conseil de Surveillance, Mme le Directeur, M le Président de la Commission Médicale d'Établissement ainsi que l'ensemble de l'équipe de Direction vous souhaitent, ainsi qu'à vos proches, d'excellentes fêtes de fin d'année et avec quelques jours d'avance, une très heureuse année 2019!



Invitation

A l'occasion des Fêtes de la Nouvelle Année,
Le Directeur et son équipe
vous invitent avec vos collaborateurs
à partager la Galette des Rois

Le Vendredi 11 janvier 2019
de 16h à 18h

à l'Espace Duhamel - Bâtiment 25
Hôpital Pasteur

Nous vous attendons nombreux

LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE ARRIVE EN JANVIER 2019

RAPPEL

Avec le prélèvement à la source, vous payez votre impôt directement au moment où votre salaire est perçu. L'impôt s'adapte immédiatement et automatiquement au montant de votre salaire. Si vous êtes non imposable, le prélèvement à la source ne change rien pour vous.



La Direction générale des Finances publiques est votre seul interlocuteur

Le calcul de l'impôt sur le revenu est une compétence de l'administration fiscale. Cela ne change pas avec le prélèvement à la source.

Pour toute question, deux solutions pour contacter la Direction générale des Finances publiques :

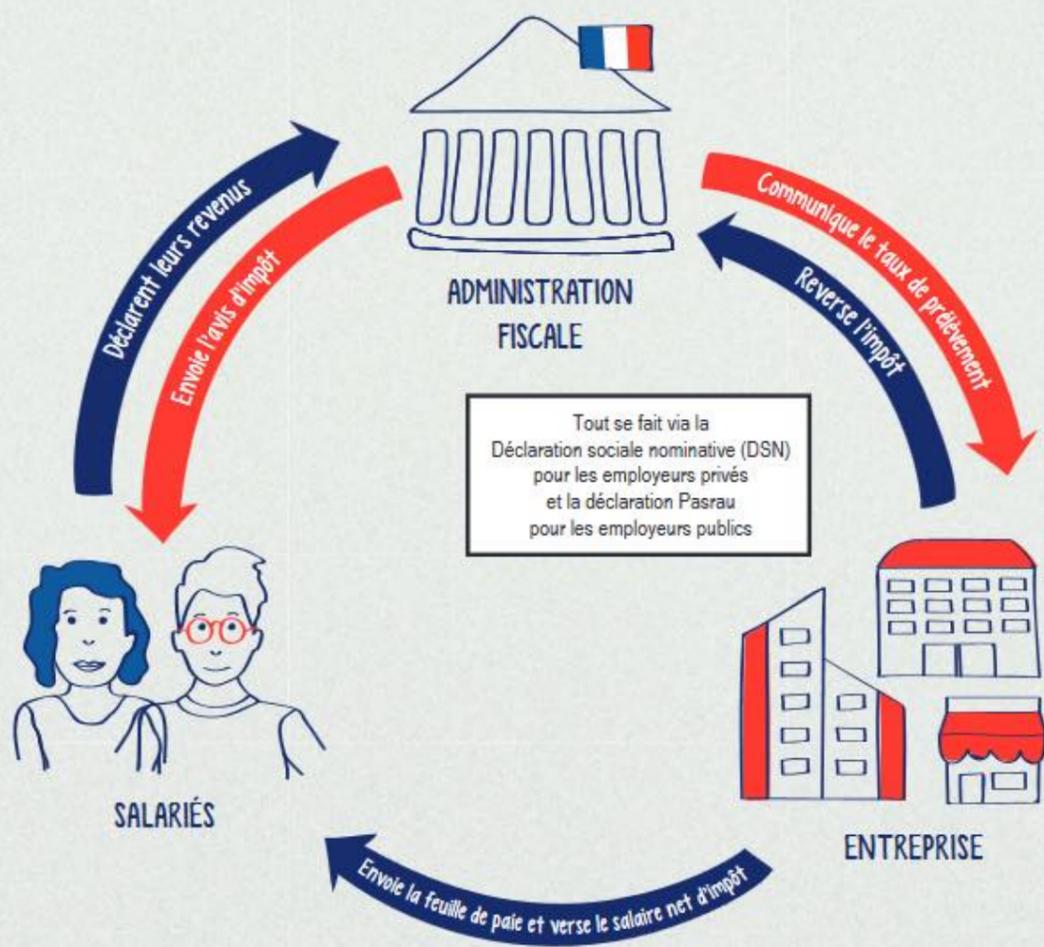


Votre employeur ne réalise aucun calcul pour établir votre taux

Le rôle de l'employeur est limité aux actions suivantes :

- recevoir le taux transmis de manière automatique et dématérialisée par la DGFIP;
- appliquer ce taux pour retenir le montant du prélèvement à la source ;
- reverser l'impôt prélevé à la DGFIP le mois suivant.

Vous pourrez consulter chaque mois dans votre espace personnel sur impots.gouv.fr le montant qui a été prélevé sur votre rémunération.



IL N'EST PAS TROP TARD POUR VOUS FAIRE VACCINER CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE!



- PROTÉGEZ-VOUS
- PROTÉGEZ VOS PROCHES
- PROTÉGEZ NOS PATIENTS
- VACCINEZ-VOUS.

Avant de vous déplacer, veuillez contacter le Service de Santé au Travail (poste 24085).

UN SUCCÈS POUR LE MOI(S) SANS TABAC



Pour sa troisième édition, le **Moi(s) sans Tabac remporte un réel succès.**

Sur le plan national, le nombre d'inscrits sur le site "tabac-info-service.fr" a doublé par rapport à 2017.

Aux HCC, l'équipe de tabacologie a voulu accompagner les fumeurs dans leur motivation à l'arrêt du tabac, en leur proposant différents ateliers tout au long du mois de novembre.

Nathalie et Sabrina, IDE en tabacologie, ont répondu sans tabou aux différentes questions sur le **sevrage tabagique**.

Romedia, diététicienne, a apporté des solutions pour éviter la prise de poids lors du sevrage, avec son atelier "**Tout sur l'alimentation**".

Frédéric, éducateur spécialisé au CSAPA, vous expliquait tout sur la **vaporette**.

Mieux vivre au quotidien sans tabac, grâce à la **sophrologie**, expliqué par Jacqueline, IDE sophrologue.

Parce qu'un mois sans fumer, c'est 5 fois plus de chances d'arrêter!

L'équipe de Tabacologie vous accueille sur rdv au 03 89 12 43 07.

SOINS DES MAINS AU CPA

Mercredi 12 septembre 2018, les **élèves aides-soignants des HCC** sont intervenus au CPA, à l'EHPAD du Brand à Turckheim et à la Résidence de la Weiss à Kaysersberg pour mener à bien leur projet « **enrichir le soin par l'esthétique : le soin des mains** ». Ils ont été encadrés par leurs formateurs Mme M.A. BACHSCHMIDT, Mme B. BEITZ, M. C. FRIEH, et supervisés par M. G. BOHRHAUER, responsable de l'IFAS.

Ce projet consiste à procurer un **moment de bien-être** en réalisant un soin des ongles et un modelage des mains dans le respect et la douceur tout en **favorisant la communication**.



En amont de l'activité, les élèves ont mené une réflexion sur l'animation en EHPAD, ils ont appris à **se fédérer autour d'un projet**, à le structurer et à organiser leurs actions en partenariat avec les professionnels.

Participer à la **revalorisation de l'image corporelle de la personne âgée**, même modestement, voir les visages épanouis, les yeux pétillants, sentir les corps se détendre a été une expérience inoubliable pour les élèves et les résidents qui renforce la dimension humaine dans des lieux médicalisés. C'est un tremplin pour une nouvelle **relation entre le personnel soignant et les résidents**.

Les élèves tiennent à remercier tout d'abord les résidents pour leur accueil, leur patience et leur participation ainsi que les établissements qui les ont accueillis et qui leur ont permis de réaliser le projet dans des conditions optimales. Les remerciements vont également aux partenaires pour leurs dons en produits cosmétiques.